

L'EXTRACTION DU SENS : INSTANCES ENONCIATIVES ET FIGURATION DE L'INDICIBLE

In Peter Fröhlicher, éd., « L'interprétation littéraire aujourd'hui », *Versants*, 44-45, Genève, Slatkine, 2003, pp. 317-329.

Le retour de la rhétorique dans les sciences du langage constitue, depuis plus d'une décennie, un phénomène marquant¹. Les voies et les finalités de cette réactualisation sont diverses : nouvelles mises en perspective historiques, réexamen de la tropologie, reprise de la dimension passionnelle dans l'argumentation, activation des liens entre rhétorique et perception, etc. Mais, plus qu'un retour à l'étude de notions souvent surannées (comme l'enthymème, l'hypotypose, la catachrèse, la prosopopée, etc.) et indépendamment de tout projet de refondation de cette discipline dans sa dimension de « rhétorique générale », cette réactualisation est avant tout critique. Tel ou tel concept rhétorique recouvre un champ phénoménal dans la pratique du langage qui n'a pas été épuisé par la définition traditionnelle de ce concept, qui s'est figé dans ses acceptions scolaires, et qui se trouve en quelque sorte masqué par cela même qui le révèle. C'est dans cette perspective que je souhaite réinterroger le concept de prosopopée pour ce qu'il nous dit de l'énonciation, cheville ouvrière du discours, catégorie descriptive pour le texte et objet conceptuel problématique par excellence.

En maintenant cette réflexion dans le seul contexte théorique de la sémiotique contemporaine, on peut considérer que le développement récent de plusieurs directions de recherche sont susceptibles de la soutenir et de la stimuler. Il s'agit tout d'abord de la « sémiotique de la présence », dont l'exploration initiale a été réalisée par E. Landowski² et que H. Parret³ a théorisée à son tour. La « présence » est au sujet sensible ce que la valeur est au sujet narratif. Ainsi appréhendée, elle concerne l'objet que je voudrais ici analyser, dans la mesure où la prosopopée est précisément la présentification d'une absence. Il s'agit ensuite de la théorie de la tensivité,

¹ Cf. notamment : J.-M. Adam et Cl. Calame, « Relectures de la rhétorique », *Etudes de Lettres*, 4, Revue de la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne, 1991 ; J. Fontanille et J.-F. Bordron, « Sémiotique du discours et tensions rhétoriques », *Langages*, 137, Paris : Larousse, 2000 ; J.-F. Bordron, « Rhétorique et perception », in P. Fabbri et J. Petitot, éd., *Au nom du sens. Autour de l'œuvre d'Umberto Eco*, Paris : Grasset, 2000, pp. 118-138 ; H. Parret, « Au nom de l'hypotypose », in P. Fabbri et J. Petitot, éd., *Au nom du sens. Autour de l'œuvre d'Umberto Eco*, Paris : Grasset, 2000, pp. 138-154 ; F. Rastier, *Arts et sciences du texte*, Paris : PUF, coll. Formes sémiotiques, 2001, et particulièrement le chapitre V, « Rhétorique et interprétation : l'exemple des tropes », pp. 133-166.

² E. Landowski, *Présences de l'autre*, Paris : PUF, coll. Formes sémiotiques, 1997.

³ H. Parret, « Présences », *Nouveaux Actes Sémiotiques*, 76, 77, 78, Limoges : Pulim, 2001.

développée par J. Fontanille et Cl. Zilberberg⁴, dont une des retombées les plus intéressantes à mes yeux concerne, en rhétorique particulièrement, le phénomène des significations co-existantes et en compétition au sein d'un même énoncé. Dans le cas de la prosopopée, cette co-présence de significations en tension implique le sujet énonciateur délégué à la prise en charge du discours et sa position relative par rapport à celui qui le coiffe. Il s'agit enfin de l'épineuse question de l'énonciation définie, en sémiotique, sur la base de deux thèses apparemment antagonistes. D'un côté, selon la tradition greimassienne, l'énonciation est présupposée mais son sujet reste en lui-même inaccessible, indéfiniment repoussé derrière les simulacres qu'il projette pour se manifester. De l'autre au contraire, selon une position illustrée notamment par les travaux de J.-Cl. Coquet, l'énonciation est posée comme une réalité phénoménologique centrale, à hauteur de la perception et responsable avec elle de l'ancrage effectif du sujet dans le monde par le discours. L'analyse de la prosopopée permet à mes yeux, par sa porte apparemment étroite, de concilier ces deux thèses, dans la mesure où s'y pose, d'une part, le caractère indicible ou non assignable d'une source de parole, dont le lieu est occupé par un simulacre, et d'autre part, le caractère sensible – à la fois perceptif et émotionnel – d'une signification qui cherche à imposer son implantation.

Le projet que je voudrais développer dans ce cadre général consiste à considérer la prosopopée, en deçà de ses acceptions rhétoriques et du genre textuel ou des formes littéraires qui en sont issus, comme un symptôme du « trou » énonciatif où la parole se cherche. C'est pourquoi je présenterai, dans un premier temps, l'hypothèse d'une approche tensive de l'énonciation qui servira d'appui à mon argumentation. Je m'attacherai ensuite, à partir des définitions classiques de la prosopopée, à analyser le phénomène de pluralisation des instances dont elle est la trace manifeste et qui révèle du même coup un phénomène de portée plus générale. Enfin, je proposerai d'illustrer mes analyses par quelques exemples littéraires, où la prosopopée est au service d'une saisie plus effective de la signification sensible. Chez Montaigne notamment, où elle intervient comme une instance de contrôle du corps sentant puisque la mise en œuvre discursive de ses médiations par le sujet lui permet d'intervenir efficacement contre les assauts de la douleur.

1. Pour une approche tensive de l'énonciation

La question de l'unicité de l'énonciation, apparemment attestée par les marques de la personne quel que soit le niveau de sa délégation (narrateur, interlocuteur, etc.), est depuis longtemps en débat au sein des sciences du langage. Unicité contestable pour qui cherche à serrer d'aussi près que possible la réalité du discours

⁴ J. Fontanille et Cl. Zilberberg, *Tension et signification*, Sprimont-Belgique : P. Mardaga, 1998.

en acte, elle a été rejetée et diverses voies ont été ouvertes pour rendre compte de sa pluralisation⁵.

Pour ma part, j'établirai ma réflexion sur la nécessité de prendre en compte les trois paramètres simultanément constitutifs de toute énonciation : les paramètres personnel, interpersonnel et impersonnel. Les opérations fondatrices de l'acte énonciatif, le débrayage – qui assure la projection hors de l'inhérence à soi-même des catégories de l'univers sémantique – et l'embrayage – qui permet la réintégration de la déixis – se déploient effet sur trois dimensions corrélées : une dimension personnelle, par référence à l'ego et au statut du sujet, avec sa part sensible et corporelle ; une dimension interpersonnelle, par référence à la relation entre faire persuasif et faire interprétatif qui implique l'altérité au sein de toute profération ; et une dimension impersonnelle, par référence au concept hjelmslévien d'usage, conçu comme produit de la praxis énonciative qui dépose, du fait de l'histoire, les matériaux pré-contraints de la parole collective dans la parole individuelle. Dans sa généralité, cette tripartition du champ énonciatif est éclectique. Elle réunit les paradigmes théoriques qui, par des voies différentes et non sans exclusive, ont contribué à une approche de la parole vive : celui de la linguistique de l'énonciation, centrée sur la mise en œuvre du discours à partir de Benveniste et que prolonge J.-Cl. Coquet en introduisant de manière plus radicale l'ancrage corporel⁶ ; celui de la pragmatique et, en arrière-plan, de la rhétorique, centrées sur l'actualisation situationnelle du sens en vue de son partage effectif ; celui de la sémiotique discursive enfin, centrée sur les réalisations résultant de la praxis sociale du langage, qui s'attache au sens « déjà là », fixé dans des schèmes sémio-narratifs et discursifs (de dimension lexicale, phraséologique ou textuelle), contrôlé par des codifications génériques, déposé dans la mémoire linguistique et culturelle, indéfiniment convocable ou révocable dans la pratique individuelle du discours.

Or, cette tripartition entre les parts personnelle, interpersonnelle et impersonnelle de l'énonciation peut être validée par des raisons plus fortes, à partir des hypothèses développées dans le cadre de la rhétorique tensive⁷. Dans ce contexte, le problème posé est celui de l'écart entre deux ou plusieurs régimes de signification co-occurents à l'intérieur d'un même énoncé (comme le sens propre et le sens figuré). La sémiotique tensive propose d'appréhender ce problème, non pas en termes de substitution d'une grandeur sémantique par une autre, mais en termes d'intersection de catégories sémantiques que le discours met « en tension » de manière variable, compétitive ou même conflictuelle. Le processus est analysé sur la

⁵ Cf. notamment la théorie de la polyphonie d'O. Ducrot, 1984.

⁶ J.-Cl. Coquet, *La quête du sens. Le langage en question*, Paris : PUF, coll. Formes sémiotiques, 1997, où on lit notamment : « Le corps précède et (...) est aussi nécessairement le support matériel de la signification » (p. 8) ; « Le réel nous est présent dès la prédication et par elle, de même qu'il nous est présent au moment de la perception et par elle. (...) Par la perception mais aussi par la prédication, nous nous conjoignons au monde. » (p. 61).

⁷ Cf. J.-F. Bordron et J. Fontanille, « Sémiotique du discours et tensions rhétoriques », *op. cit.*, « Présentation », pp. 3-15.

base de trois séries de critères : ceux qui définissent tout d'abord les conditions de coexistence des catégories en concurrence (compatibilité ou incompatibilité, hiérarchie, extension ou intensité, etc.), ces conditions n'étant pas les mêmes par exemple dans le cas de la métaphore ou dans celui de l'oxymore ; les critères qui définissent ensuite les modes de présence relatifs de ces grandeurs simultanément signifiantes et se disputant la manifestation, selon la gradation des modes d'existence : sont alors en jeu les parcours du virtualisé à l'actualisé, de l'actualisé au réalisé, du réalisé au potentialisé (lorsque les grandeurs sont mises en attente, impliquées et prêtes à la manifestation) ; les critères qui définissent enfin l'assomption énonciative, par laquelle le sujet du discours prend position sur le mode de présence relatif des grandeurs concernées et les assume selon des degrés d'intensité variables, forts ou faibles. Une grandeur virtuelle pourra être assumée fortement et, inversement, une grandeur réalisée pourra être appelée à être faiblement assumée. Le cas de l'ironie illustre clairement l'efficacité de cette approche⁸. Au delà de la simple inversion axiologique des contenus qui ne permet d'envisager l'ironie que sur le plan de l'énoncé antiphrastique, le discours ironique repose sur la tension entre une signification manifestée dont le mode d'existence est réalisé mais dont le degré d'assomption est faible, et une signification induite dont le mode de présence est virtuel mais exige en revanche une assomption énonciative forte pour que l'acte de discours soit compris et partagé comme tel.

En envisageant les propriétés rhétoriques par delà la seule analyse des tropes, cette approche permet aussi de montrer comment l'efficacité de l'enthymème, mode de raisonnement central de la rhétorique, repose sur les conditions d'un partage thymique (« l'enthymie ») où la part manquante du raisonnement, virtuelle ou potentialisée, est corrélativement appelée à une forte assomption puisqu'elle est la source non seulement de la « bonne » compréhension mais également du « plaisir de l'enthymème » selon l'expression de R. Barthes, dans le « bien entendu »⁹.

Plus largement encore, l'hypothèse tensive permet de rendre compte de l'articulation entre les trois dimensions du discours en acte évoquées plus haut, inévitablement co-présentes dans toute effectuation. Il est ainsi possible d'analyser le discours social stéréotypé ou jugé tel : le paramètre personnel y est virtualisé, par fusion du sujet individuel dans une instance collective diffuse (« on sait bien que... ») ; le paramètre interpersonnel y est actualisé (par l'attente d'un assentiment prévisible) ; le paramètre impersonnel y est réalisé (par simple convocation des produits de l'usage). Si l'assomption énonciative du destinataire du discours s'applique fortement à ce troisième paramètre, il y a reconnaissance et partage (« Ça va sans dire, mais ça va mieux en le disant. »). Si elle s'applique avec le même degré d'intensité au premier paramètre, elle entraîne au contraire un jugement négatif de dévalorisation du discours et de son auteur. Dans le cas du discours paradoxal, le

⁸ *Ibid.*, p. 10.

⁹ Nous renvoyons ici à D. Bertrand, « Enthymème et textualisation », in J.-F. Bordron et J. Fontanille, op. cit., pp. 29-45.

résultat de la même analyse sera inverse : paramètre personnel réalisé (au titre de l'originalité : l'ego s'affiche), paramètre interpersonnel potentialisé (en fonction de la sélection ciblée du destinataire, communauté restreinte de ceux qui sont susceptibles d'adhérer au paradoxe), paramètre impersonnel virtualisé (par révocation des produits de l'usage). On obtient ainsi trois modes d'existence différenciés du sujet de discours, auxquels s'appliquent les degrés variables de l'assomption énonciative (depuis l'adhésion enthousiaste au paradoxe jusqu'à son rejet hostile).

Or, l'analyse doit pouvoir également prendre en compte, à l'intérieur de chacun des secteurs de cette tripartition, la manière dont les relations se croisent et engendrent une démultiplication des instances. Le croisement des paramètres personnel et interpersonnel génère le dédoublement du discours intérieur et son dialogisme particulier (cf. ex. de N. Sarraute, *Enfance*). De manière plus subtile, les variations des « centres de responsabilité » énonciatives à l'intérieur d'un énoncé et qui fondent l'hypothèse de la polyphonie (Ducrot) et les distinctions entre sujet parlant et locuteur, entre locuteur L et locuteur I, entre locuteur et énonciateur. Mais chacun de ces sujets reste une entité pleine et entière. L'unicité contestée est en réalité récupérée. Plus largement enfin, une telle perspective doit pouvoir intégrer les dimension sensible (perceptive et passionnelles) inhérentes au discours en acte. On observe alors que l'espace énonciatif peut se dilater et se peupler d'instances, offrant du même coup une lisibilité élargie à l'énonciation et dessinant une scénographie de l'intériorité. Le cas de la prosopopée, avec son caractère de prothèse énonciative, me paraît illustrer de manière particulière ce phénomène.

2. Prosopopée et pluralisation des instances

Depuis les traités classiques (Dumarsais, Fontanier) jusqu'aux dictionnaires de rhétorique les plus récents (Molinié), le noyau définitionnel de la prosopopée est constant : la présentification d'une absence dans et par son énonciation. Elle consiste à « faire parler (ou plus généralement, « à mettre en quelque sorte en scène », écrit Fontanier) les absents, les morts, les êtres surnaturels, ou même les choses inanimées ou les abstractions. » Deux éléments attirent particulièrement l'attention. Énonciation dans une énonciation, la prosopopée s'installe dans une nébuleuse notionnelle dont elle intègre et assimile les différents constituants : personnification, apostrophe, dialogisme, évocation, hypotypose, hallucination..., autant de formes intensives de l'énonciation elle-même. En second lieu, comme l'attestent aussi plusieurs membres de sa parentèle, elle est étroitement reliée au discours passionnel. C'est même l'état passionnel qui en détermine le surgissement ou plutôt, dans une perspective inverse, ce sont les traces qu'elle laisse dans le discours avec le mode particulier de son apparition qui impliquent la manifestation d'un état passionnel. Dumarsais la rattache exclusivement au « style sublime ». Une telle intensification est confirmée par la gradation des figures qui forment

l'environnement énonciatif de la prosopopée, depuis la simple personnification jusqu'à l'événement perceptif de l'hallucination. Cela explique également pourquoi, figée comme genre, la prosopopée a été identifiée au registre grandiloquent et du même coup dévalorisée.

Deux exemples nous permettront d'établir les degrés de saisie du processus énonciatif qui la caractérisent. Tout d'abord, la célèbre prosopopée à Fabricius dans le *Discours sur les sciences et les arts* de J.-J. Rousseau (1750).

« O Fabricius ! Qu'eût pensé votre grande âme si, pour votre malheur, vous eussiez vu la face pompeuse de cette Rome sauvée par votre bras et que votre nom respectable avait plus illustrée que toutes vos conquêtes ? 'Dieux ! eussiez-vous dit, que sont devenus ces toits de chaume et ces foyers rustiques qu'habitaient jadis la modération et la vertu ? Quelle splendeur funeste a succédé à la simplicité romaine ? Quel est ce langage étranger ? Quelles sont ces mœurs efféminées ? Que signifient ces statues, ces tableaux, ces édifices ? Vous, les maîtres des nations, vous vous êtes rendus les esclaves des hommes frivoles que vous avez vaincus ! Ce sont les rhéteurs qui vous gouvernent !' (...) »

Le second exemple est extrait d'une tirade de Lorenzo dans *Lorenzaccio*, de Musset (1834) :

« J'ai vu les républicains dans leurs cabinets ; je suis entré dans les boutiques, j'ai écouté et j'ai guetté, j'ai recueilli les discours des gens du peuple ; j'ai vu l'effet que produisait sur eux la tyrannie ; j'ai bu dans les banquets patriotiques le vin qui engendre la métaphore et la prosopopée ; (...) » (Acte III, scène 3).

Prosopopée en acte et récit de genèse de la prosopopée, ces deux extraits suggèrent trois ensembles de remarques. Le premier concerne le statut actantiel de la figure énonciative ainsi convoquée, le deuxième est appelé par le contexte passionnel qui préside à son émergence, le troisième nous conduit à poser le concept d'instance qui permettra de mieux décrire le phénomène.

L'analyse actantielle montre, tout d'abord, que des absences ne sont pas seulement promues à une existence énonciative, mais qu'elles se manifestent à travers des modalisations et des thématisations qui déterminent le rôle particulier qu'elles exercent. Ce rôle est tout d'abord défini par la relation avec l'énonciateur englobant. Celui-ci, démodalisé, se virtualise, déléguant sa parole à un destinataire, juge souverain chez Rousseau, évaluateur passionné chez Musset. Les rôles de cet actant, sans être infiniment ouverts, peuvent aussi bien être celui du témoin, du garant ou même de l'antagoniste. Mais dans tous les cas, il investit la place que

l'énonciateur effectif ne saurait pouvoir occuper. C'est la place d'une parole empêchée, d'une parole qui ne peut se dire.

Ce constat nous conduit au deuxième niveau d'analyse. La place vacante du discours où s'installe le sujet de la prosopopée l'est en vertu du contexte passionnel, et plus précisément de sa séquence cruciale de l'émotion, celle qui retentit sur le corps et inhibe sa parole. Les explications que J.-J. Rousseau donne par ailleurs sur les circonstances de production de la prosopopée de Fabricius sont à cet égard éclairantes : « Oh Monsieur, écrit-il dans une lettre à Malesherbes, si j'avais jamais pu écrire le quart de tout ce que j'ai vu et senti sous cet arbre, avec quelle clarté j'aurais fait voir toutes les contradictions du système social (...). Tout ce que j'ai pu retenir de ces foules de grandes vérités qui, dans un quart d'heure, m'illuminèrent sous cet arbre, a été bien faiblement épars dans les trois principaux de mes écrits (...). Tout le reste a été perdu, et il n'y eut d'écrit sur le lieu même que la prosopopée de Fabricius. »

Ce contexte énonciatif mérite qu'on s'y arrête. Il fait en effet ressortir la nécessité de conceptualiser les positions relatives des énonciateurs pluralisés, et particulièrement le statut de ce sujet de discours appelé à la rescousse dans la profération de la prosopopée. Le concept d'instance permet de clarifier les positions, et autorise une généralisation. L'instance en effet permet d'approcher avec précision ce qui se joue dans une approche tensive de l'énonciation. Le terme signifie, originellement, la « demande pressante ». Il est marqué, en termes de modes d'existence, par les traits aspectuels de « proximité » spatiale et « d'imminence » temporelle. Cette « sollicitation pressante » se spécialise dans l'acception juridique avec la valeur de « mise en attente ». Ultérieurement, dans le contexte psychologique, l'instance va définir une « composante de la personnalité » qui justifiera son adoption, ensuite, par les linguistes, pour désigner un constituant de l'énonciation. Cette dernière acception, utilisée notamment par J.-Cl. Coquet dans son concept « d'instances énonçantes » rejoint le fonds sémantique premier du terme, localiste : ce qui se tient là, à la fois absent et pressant ; ce qui réclame ses droits à advenir.

C'est dans cette acception précise que le terme me paraît particulièrement éclairant. Le mode d'existence de l'instance est virtuel et elle cherche à s'actualiser. Position énonciative difficile à faire surgir, pour ainsi dire indicible, voici qu'elle se réalise et se manifeste avec éclat dans la prosopopée, faisant alors l'objet, lorsqu'elle fait irruption, d'une assomption particulièrement forte. Le déplacement de la position de parole qui s'opère alors au profit de cette instance, dans l'ordre du discours, peut être rapproché du déplacement de la position de vision, dans l'ordre de la perception, entre le sujet voyant et l'objet vu, tel que M. Merleau-Ponty l'a souvent commenté à propos du regard des peintres. En cherchant à saisir « cette genèse secrète et fiévreuse des choses dans notre corps » par la vision, il explique ce fait que le peintre, en regardant les choses, cherche « à cerner et à projeter ce qui se voit en

lui », au point que souvent les rôles s'inversent en sujet percevant et objet perçu et que les peintres – Cézanne, Klee, Marchand – ont dit qu'en peignant, ils ne regardent pas tant les choses que ce sont, au contraire « les choses [qui] les regardent »¹⁰. Le phénomène qu'atteste en surface la prosopopée semble, en profondeur – c'est-à-dire au niveau des tensions sensibles – de même nature. On comprend alors que son empire s'élargit, et que le phénomène qu'elle désigne prend racine à un niveau élémentaire de l'énonciation, acte sensible en même temps que langagier, bien en deçà de sa codification rhétorique comme figure de discours et genre littéraire. C'est du reste à ce niveau qu'on peut situer la fonction de la prosopopée chez Montaigne, fort critique comme on le sait à l'égard des fioritures rhétoriques, « babil de chambrière ».

3. Instances énonciatives et intervention somatique

Un certain usage de la prosopopée dans les *Essais* révèle me semble-t-il le mécanisme intime du discours et sa quête toujours inaboutie et toujours approchante du lieu énonciatif émergent au plus près du corps propre. Un phénomène discursif marquant conduit en effet à déployer une véritable scénographie de l'intériorité, que détermine la pluralisation ordinaire des instances de prise en charge du discours. En voici quelques exemples, tirés du Livre III :

« Ma mémoire a beau me jurer à cette heure, et m'assurer, je secoue les oreilles. » ; « Le jugement tient chez moi un siège magistral (...), il laisse mes appétits aller leur train (...); il fait son jeu à part. » ; « Je donne grande autorité à mes désirs. » ; « Les maux ont leur vie et leurs bornes, leurs maladies et leur santé. » ; « Il ne faut ni obstinément s'opposer aux maux, et à l'étourderie, ni leur succomber de mollesse, mais [il] leur faut céder naturellement, selon leur condition et la nôtre. » Le trait commun à l'ensemble de ces énoncés est bien la division de l'unicité de la personne en instances actantielles distinctes, où chacune, sujet de prédicats qui lui sont propres, énonciateur en acte ou énonciateur potentiel, tient son rôle de partenaire ou d'antagoniste. Cette polyphonie est bien différente de celle qu'analyse O. Ducrot. Chez lui, l'éclatement de l'unicité de l'énonciation se résout en identités énonciatives distinctes qui constituent à chaque fois un acteur unique, un « locuteur » plein ; il décale ainsi d'un degré le problème posé mais en maintient en définitive les termes. Les exemples de Montaigne conduisent en revanche à une tout autre hypothèse : la personne globale « je » dilate son espace et s'y dissout pour faire proliférer une population d'acteurs partiels, esquisses de subjectivité, qui sont autant de facettes thématiques particulières d'elle-même dotées d'une autonomie énonciative momentanée. La mémoire qui fait des serments douteux, le jugement qui mène tant bien que mal son existence propre à l'écart de ce que vient spontanément

¹⁰ M. Merleau-Ponty, *L'œil et l'esprit*, Paris : Gallimard, p. 31.

dicter la passion, les oreilles qui cherchent à bien entendre ce que leur dit le jugement, le désir qui tient un discours d'autorité, les maladies enfin qui sont des sujets biographiques dont l'existence est formellement comparable à celle du sujet qui les abrite et dont il faut maintenir, autant que faire se peut, le mode de présence à l'état virtuel et l'assumer faiblement.

Tous ces exemples illustrent bien, sous des formes diverses, le phénomène de la prosopopée. Mais cette scène intérieure qui singularise chaque de la vie psychique et corporelle en les érigeant en autant de simulacres énonciatifs, ne peut être rapportée à un simple jeu rhétorique et stylistique qui consisterait à anthropomorphiser métaphoriquement ce qui ne relève du règne de la personne. Une telle scénographie illustre plus profondément la condition de l'énonciation. Celle-ci, bien réelle, est de même nature. Elle se caractérise, d'un côté, par son incapacité à saisir le « quoi » du sujet, son identité même et sa chair qu'elle ne peut promouvoir à l'existence que par la médiation des simulacres ; et de l'autre, en raison même de la démultiplication des instances, par la tentative de faire entrer l'ordre du corps sensible dans celui du discours.

L'illustration la plus éclatante de cette stratégie et de son caractère somatiquement opératoire se trouve, dans le dernier chapitre du dernier livre des Essais, dans la célèbre prosopopée où Montaigne explique comment il résiste, par son entremise, aux assauts douloureux de la gravelle en la soumettant à un traitement argumentatif. L'identité subjective, pleine et unique, se scinde alors en deux instances en conflit, l'imagination et l'esprit : « Je traite mon imagination le plus doucement que je puis et la déchargerais, si je pouvais, de toute plainte et contestation. Il la faut secourir et flatter, et piper qui peut. Mon esprit est propre à ce service. » L'instance appelée « imagination » est un sujet potentiel, prêt à développer ses scénarios passionnels d'inquiétude et d'anxiété à la perspective des douleurs néphrétiques. Mais l'esprit, instance co-existante et concurrente, figure du sujet actualisé du jugement fort de ses propositions rationnelles, la maintient en l'état de potentialité et empêche son actualisation. Suit alors une longue série d'arguments, « et forts et faibles », au terme desquels, conclut Montaigne, l'esprit a essayé « d'endormir et amuser mon imagination, et graisser ses plaies. » : consentement à la nature, plaisirs du corps et de la vie sociale, éducation au stoïcisme à l'exemple des Anciens, méditation sur la vieillesse et initiation à la mort... Bref, en condensé, l'ensemble des grandes thèses qui parcourent les Essais et qui émergent ici de la conjuration du corps souffrant.

Ainsi se maintient le lien tensif entre, d'un côté, le troisième paramètre énonciatif évoqué au début de cette étude, celui impersonnel de l'usage qu'incarnent les univers de valeurs philosophiques du stoïcisme et de l'épicurisme, dont le mode d'existence était virtualisé par l'épreuve et qui soudain s'actualise, et de l'autre côté, le premier paramètre énonciatif, celui de l'ego, celui du sujet sensible, à la fois chair et discours, dont le mode de présence bien réalisé par la douleur, tend

désormais à se virtualiser. Entre les deux, c'est un conflit d'assomption énonciative qui se joue. Et la prosopopée est l'instrument de gestion de ce conflit.

Envisagée sous l'angle de cette généralisation, la prosopopée s'érige en opérateur de la lisibilité de soi-même en tant que sujet du discours et corps sentant. Elle écarte les parois du bloc opaque et indifférencié que forme l'identité personnelle, elle en dilate l'espace, permet d'y reconnaître des positions distinctes, livre le passage à des instances de discours. Elle révèle à sa manière, par l'artifice de la figuration – mais comment faire autrement ? –, la réalité de ce qui se joue dans l'épaisseur de l'énonciation. D'autres formes, répertoriées ou non par la tradition rhétorique, peuvent porter à la manifestation le même phénomène que celui que l'on a tenté de dégager à travers la prosopopée (cf. par exemple les tropismes chez N. Sarraute). C'est ce qui nous invite à penser sa généralité. En combinant ainsi, d'une part, la dimension tensive et continue qui gère, par la variation des modes d'existence et de l'assomption énonciative, et, d'autre part, les dimensions sensible et corporelle qui se manifeste à travers la production figurative inhérente à l'exercice du langage, il semble que la volonté aujourd'hui de saisir le discours en acte, comme instrument de l'interprétation des textes, trouve ici une entrée opératoire et une forme de concrétisation analytique.